

Ligue Doublettes 2023-2024

Miami Echandens / Bowland Lausanne Vidy

Règlement

Les clubs Lausanne Sports BC et BC DELTA organisent une ligue doublette sous l'égide de l'AVB. Cette ligue est réservée aux joueurs(ses) possédant une licence AVB pour la saison 2023-2024.

Elle se déroulera en doublettes, selon le système Petersen. Les inscriptions sont limitées à 14 doublettes, qui seront prises en compte selon la date d'enregistrement. Le calendrier sera adapté si le nombre n'est pas atteint.

Elle débutera le mardi 10 octobre 2022 et se déroulera en alternance, le 1^{er} mardi à Echandens et le suivant à Vidy, boules d'essai à 19h20.

Déroulement des jeux

Chaque doublette rencontre chacune des autres doublettes dans un match de 6 parties (1 match par soirée), avec changement de pistes après 3 parties (4 pistes à droite pour tous), l'objectif étant de s'habituer aux changements de conditions en cours de compétition.

La bonification est de 2 points par partie doublette gagnée et de 2 pour le total des 6 parties.

Une bonification de 1 point pour la confrontation directe entre les joueurs n°1 de chaque équipe, idem pour les joueurs n° 2. L'ordre de jeu ne pourra pas être modifié en cours de match (6 parties)

Ces points seront divisés en cas d'égalité.

A cela s'ajouteront des points basés sur le classement des doublettes, chaque soir (quilles + handicaps). La première doublette recevra 14 points, la seconde 13, la troisième 12, etc.

Le total maximum par soirée sera de 40 points.

Au terme de ces 13 matches les 8 premières équipes classées seront qualifiées pour disputer une finale Petersen, départ à zéro, en système aller et retour comme suit :

Aller : 7 matchs à Echandens

Retour : 7 matchs à Vidy

Bonus de 40 quilles par match gagné et 20 quilles en cas d'égalité.

Sera déclarée vainqueur la doublette ayant cumulé le plus de quilles (handicap et bonus compris) au terme de cette finale Petersen. En cas d'égalité, la confrontation directe sera déterminante puis la plus petite différence entre la meilleure et la moins bonne partie (doublette) et enfin le plus petit handicap (doublette)

Handicaps

Le handicap communiqué par Swiss Bowling au 30 septembre 2023 sera utilisé et sera réadapté tous les 3 mois. Le handicap maximum est de 40.

Pour les joueuses et joueurs n'ayant pas de moyenne officielle, le handicap sera calculé sur les 6 premières parties et sera valable jusqu'à ce que SB leur octroie un handicap officiel.

Résultats

Toutes les contestations sur les résultats après un match doivent être formulées à l'organisation au plus tard le soir même.

Absences

Un joueur (se) arrivant sur les pistes alors que la partie est commencée ne pourra débiter qu'à la partie suivante. Pas de changement de joueur en cours de soirée.

Si un(e) joueur(se) est absent et non remplacé, la doublette devra s'acquitter du montant habituel, soit 60 fr afin de couvrir le fonds de prix avant le début du match.

Un joueur(se) absent et non remplacé sera crédité d'un score de 140 par partie.

Remplaçants

Présence d'un titulaire au minimum obligatoire à chaque match

Seuls les titulaires (minimum deux par équipe – un 3^{ème} peut éviter les problèmes d'absence prolongée d'un joueur pour cause de maladie/accident par exemple), obligatoirement désignés lors de l'inscription, sont bloqués dans leur doublette.

Le nombre de remplaçants par doublette est illimité (Nous comptons évidemment sur votre fair-play afin d'éviter les excès). Les remplaçants doivent être annoncés 20 minutes avant les boules d'essai. Ils sont libres de remplacer dans n'importe quelle doublette, mais pas le même soir.

.

Règlement

Le règlement Swiss Bowling est en vigueur en ce qui concerne la fumée, l'alcool, le vapotage, etc...

Protêts

Ils doivent être déposés par la doublette par écrit 48 heures au plus tard après le match concerné avec un dépôt de CHF 50.- qui sera remboursé en cas de gain de cause. Ces cas seront soumis au comité AVB et si besoin à la commission de recours.

Inscriptions

Finance d'inscription : CHF 40.- par doublette

Il faut obligatoirement deux titulaires, au minimum, inscrits par doublette.

Les inscriptions sont à remettre au Directeur sportif Lausanne-Sports BC, Marc Testuz au plus tard pour le 3 octobre. E-mail : directeursportif@bowlings.ch

Financement

La participation par doublette par soir est de CHF 60.- parties comprises.

Toutes dispositions non prévues dans ce règlement seront débattues par les organisateurs de la ligue et le comité AVB.

Indemnités

Basées sur 14 doublettes elles seront adaptées à la baisse si nous n'atteignons pas ce nombre.

L'AVB met un montant d'environ CHF 1000.- dans la planche de prix et prend en charge les parties finales aller-retour.

Planche de prix (modèle 2022-2023)

| | |
|------|--------|
| ➤ 1 | 1300.- |
| ➤ 2 | 1000.- |
| ➤ 3 | 800.- |
| ➤ 4 | 700.- |
| ➤ 5 | 600.- |
| ➤ 6 | 500.- |
| ➤ 7 | 400.- |
| ➤ 8 | 300.- |
| ➤ 9 | 160.- |
| ➤ 10 | 160.- |

TOTAL **CHF 5920.-**

Date des tours :

| | | |
|-----------------------|-------------|-------|
| 1 ^{er} tour | 10 octobre | Miami |
| 2 ^{ème} tour | 7 novembre | Vidy |
| 3 ^{ème} tour | 14 novembre | Miami |
| 4 ^{ème} tour | 21 novembre | Vidy |
| 5 ^{ème} tour | 28 novembre | Miami |
| 6 ^{ème} tour | 5 décembre | Vidy |

Pause Décembre-Janvier

| | | |
|------------------------|------------|------------------|
| 7 ^{ème} tour | 30 janvier | Miami (date ???) |
| 8 ^{ème} tour | 20 février | Vidy |
| 9 ^{ème} tour | 5 mars | Miami |
| 10 ^{ème} tour | 19 mars | Vidy |
| 11 ^{ème} tour | 26 mars | Miami |
| 12 ^{ème} tour | 23 avril | Vidy |

13^{ème} tour 30 avril Miami

Finale Petersen à 8 doublettes aller - retour

Finale aller 7 Mai Miami

Finale retour 14 mai Vidy

Suivie de la remise des prix

Réserve 21 mai

Pour les clubs DELTA et Lausanne-Sports BC

Marc Testuz